



Ingénierie globale de la construction

12 rue Amiral Romain Desfossés  
29200 BREST - Tél : 02.98.45.00.66

CCTP Lot N° 04

DCE - Avril 2026

## CHRU DE BREST - Hôpital Morvan

### Rénovation du niveau 3 du bâtiment 3 Services DAF et CEVUP UNITEA

#### Maître d'Ouvrage

**CHRU DE BREST**

2 Avenue Foch  
29200 Brest

#### Maîtrise d'Œuvre

**IDEA Ingénierie** BET fluides Electricité Economie OPC

12 rue Amiral Romain Desfossés - 29 200 BREST - Tél : 02 98 45 00 66

Economie : emeric.chollet@idea-ing.bzh

Klervie.billy@idea-ing.bzh

Fluides : severine.provost@idea-ing.bzh

Electricité : françois.jacopin@idea-ing.bzh

Cahier des Clauses Techniques Particulières

## Menuiseries intérieures

## SOMMAIRE

|                                             |   |
|---------------------------------------------|---|
| 1. GENERALITES .....                        | 3 |
| 1.1. Objet des Travaux .....                | 3 |
| 1.2. Documents de référence .....           | 3 |
| 1.3. Spécifications des ouvrages .....      | 4 |
| 1.3.1. Qualité des bois .....               | 4 |
| 1.4. Visite du site .....                   | 4 |
| 1.5. Gestions des déchets .....             | 4 |
| 1.6. Nettoyage .....                        | 4 |
| 2. TRAVAUX DE MENUISERIES INTERIEURES ..... | 5 |
| 2.1. Préambule .....                        | 5 |
| 2.2. Organigramme .....                     | 5 |
| 2.3. Dépose et repose des portes .....      | 5 |
| 2.4. Dépose d'éléments divers .....         | 5 |
| 2.5. BP 1 vantail .....                     | 5 |
| 2.6. Porte coulissante à galandage .....    | 6 |
| 2.7. Modification de quincaillerie .....    | 6 |
| 2.8. Stores occultants .....                | 7 |
| 2.9. Kitchenette .....                      | 7 |
| 2.10. Adaptation de mobilier existant ..... | 8 |
| 3. RECEPTION DES INSTALLATIONS .....        | 9 |

## **1. GENERALITES**

### **1.1. Objet des Travaux**

Le présent cahier des clauses techniques particulières (C.C.T.P.) a pour objet de définir les caractéristiques générales d'exécution des travaux de Menuiseries intérieures relatifs à la rénovation du niveau 3 du bâtiment 3 au Centre Hospitalier Morvan situé au 2 Avenue Foch à Brest.

La proposition de l'entrepreneur devra obligatoirement comprendre le transport de toutes les fournitures et la main d'œuvre nécessaires au parfait achèvement des installations décrites plus loin.

En outre, la proposition devra comprendre toutes les prestations complémentaires nécessaires à la mise en route et aux essais de fonctionnement.

L'entrepreneur est invité à prendre connaissance de l'ensemble des pièces du dossier de consultation des entreprises (CCTP et Plans des autres corps d'état).

En cas d'incertitudes ou lacunes éventuelles du descriptif, l'entrepreneur pourra contacter le Maître d'œuvre qui lui fournira les indications nécessaires pour la rédaction de son offre.

La mission confiée par le maître d'ouvrage au Maître d'œuvre a pour objet la réalisation des CCTP, de plans « projets » et le suivi des travaux. Il appartient donc à l'entrepreneur de réaliser ses propres plans d'exécution et l'ensemble des notes de calculs qui devront être soumises à l'approbation du Maître d'œuvre et du contrôleur technique avant l'exécution des ouvrages.

L'entrepreneur intégrera également dans son offre toutes les recommandations des rapports préalables du bureau de contrôle et du Coordonnateur SPS. Aucune omission ne pourra donner lieu à des travaux supplémentaires.

### **1.2. Documents de référence**

Les ouvrages seront réalisés conformément aux normes, les règles de l'art et DTU en vigueur au moment de l'exécution des travaux et notamment :

#### **DTU :**

- DTU 36.2 Menuiseries intérieures en bois
- DTU 51.11 Pose flottante des parquets et revêtements de sol contrecollés à parement bois

#### **Normes :**

- NF EN 300 Panneaux de lamelles minces, longues et orientées (OSB) - Définitions, classification et exigences
- NF EN 309 Panneaux de particules - Définitions et classification Panneaux de particules - Exigences
- NF EN 312 Panneaux de particules - Exigences
- NF EN 314-1/-2 Contreplaqué - Qualité du collage
- NF EN 316 Panneaux de fibres de bois - Définition, classification et symboles
- NF EN 622 Panneaux de fibres - Exigences
- NF EN 635 Contreplaqué - Classification selon l'aspect des faces
- NF EN 636+A1 Contreplaqué - Exigences
- NF EN 1125 Quincaillerie pour le bâtiment - Fermetures anti-panique manœuvrées par une barre horizontale, destinées à être utilisées sur des voies d'évacuation - Exigences et méthodes d'essai
- NF EN 1154 Quincaillerie pour le bâtiment - Dispositifs de fermeture de porte avec amortissement - Prescriptions et méthodes d'essai
- NF EN 1158 Quincaillerie pour le bâtiment - Dispositifs de sélection de vantaux - Prescriptions et méthodes d'essai.

- NF P 20-101 Portes et blocs portes - Caractéristiques dimensionnelles
- NF P 23-311 Portes et blocs portes intérieures en bois - Spécifications techniques
- NF P 75-101 Isolants thermiques destinés au bâtiment - Définition
- NF B 50-001 Bois – Nomenclature
- NF B 52-001 Règles d'utilisation du bois dans la construction
- NF B 54-040 Lames de platelages extérieurs en bois - Caractéristiques
- NF D 62-041 Mobilier de bureau - Meubles de rangement - Durabilité et performances - Essais et exigences

De plus, les travaux seront exécutés conformément aux normes en vigueur au moment de l'exécution des travaux.  
Les ouvrages non traditionnels seront titulaires d'un avis technique du CSTB.

La liste ci-dessus n'est pas exhaustive et a pour objet de rappeler les principaux textes réglementaires concernant le présent lot. L'entrepreneur est réputé connaître les obligations qui en découlent.

### **1.3. Spécifications des ouvrages**

L'Entrepreneur devra s'informer des prestations et des interventions des autres corps d'état dont il est, ou qui sont, titulaire(s) de l'intervention. (Exemple pour les incorporations dans ses ouvrages)

L'Entrepreneur devra faire agréer par le Maître d'Œuvre, le programme et les moyens d'exécution qu'il se propose d'adopter pour ses travaux.

Il devra également transmettre au Maître d'Œuvre pour accord avant toute mise en œuvre, tous les dessins, détails nécessaires à l'exécution de ses différents ouvrages.

Les matériaux utilisés devront être exempts de tous défauts les rendant impropres à l'utilisation pour laquelle ils sont destinés. Ils répondront aux caractéristiques définies par les normes françaises de l'AFNOR.

#### **1.3.1. Qualité des bois**

L'Entrepreneur devra vérifier la certification des bois utilisés selon au moins les deux labels ci-dessous :

Label PEFC : Pan European Forest Certification (Programme Européen des Forêts Certifiées)

Ce label garantit que le matériau bois est issu de forêts, gérées durablement en fonction de règles définies précisément région par région.

Label FSC : Forest Stewardship Council (Conseil de bonne gestion forestière)

L'apposition du label sur les produits et les documents de l'entreprise renseigne sur l'appartenance au label.

### **1.4. Visite du site**

L'Entrepreneur est réputé avoir visité les lieux et connaître leur état. Il ne pourra en aucun prétendre ignorer certains détails, problèmes ou insuffisance du dossier concernant l'état actuel.

### **1.5. Gestions des déchets**

L'entrepreneur prendra en compte le §6.5 « Gestion des déchets » du lot n°0 « Prescriptions générales ».

### **1.6. Nettoyage**

Chaque entrepreneur est tenu, en propre, de ramasser et de trier ses propres gravats et cela au fur et à mesure de leur production de façon à ne pas gêner la progression des travaux.

Chaque entrepreneur assurera également un nettoyage général hebdomadaire du chantier.

## **2. TRAVAUX DE MENUISERIES INTERIEURES**

### **2.1. Préambule**

Les plans de principe joints au dossier illustrent l'étendue des travaux à réaliser.

Les ouvrages non décrits dans le présent CCTP et les CCTP des autres corps d'état nécessaires à l'exécution des ouvrages décrits ci-après seront considérés inclus dans l'offre remise par l'Entrepreneur.

L'Entrepreneur prendra connaissance du PGCSPS et du RICT joints au DCE et intégrera les remarques le concernant.

### **2.2. Organigramme**

Le maître d'ouvrage aura à sa charge la mise au point de la combinaison de serrures et devra la fourniture de l'ensemble des cylindres du projet.

L'Entrepreneur devra la pose des cylindres pour les menuiseries relatives à son propre lot.

### **2.3. Dépose et repose des portes**

L'entrepreneur devra la dépose de l'ensemble des portes situées dans les zones de travaux puis la remise en jeu et la repose en fin de chantier :

- Dépose soignée des portes situées dans les zones de travaux, stockage sur place et mise à disposition des autres lots.
- Remise en jeu et détalonnage des portes existantes, suivant nécessité, suite à la réalisation de ragréages et à la pose de nouveaux sols.
- Reprise de l'ensemble des portes en fin de chantier.

**Localisation :**

- ✓ Ensemble des portes situées dans les zones de travaux

### **2.4. Dépose d'éléments divers**

L'entrepreneur devra la dépose des éléments divers non conservés suivants :

- Dépose du film sur le châssis vitré du local RANGT Matériel 313 dans le service DAF.
- Tri et évacuation des gravats en décharge suivant réglementation.

**Localisation :**

- ✓ Suivant plans de démolition

### **2.5. BP 1 vantail**

L'Entrepreneur devra la fourniture et la pose d'une huisserie et d'un bloc porte PF ½ h répondant aux caractéristiques suivantes :

- Huisserie bois :
  - A peindre.
  - A recouvrement.
  - Sections des huisseries adaptées aux épaisseurs de cloisonnements.
- Vantail :
  - Porte pleine :
    - Âme pleine, avec parement prépeint.
  - Ferrage 3 paumelles.
- Degré Pare Flamme ½ h justifié par PV.

- Serrures :
  - Serrure à mortaiser monopoint, pêne dormant et ½ tour, cylindre à profil européen sur organigramme.
- Quincaillerie :
  - Ensemble béquille double polyamide avec noyau acier sur rosace.
  - Butée de porte de sol assortie à la quincaillerie.
- Dimensions :
  - Largeur : 0,93 m.
  - Hauteur : 2.04 m.

**Localisation :**

- ✓ Suivant plans projet
- ✓ Porte du poste de soins dans le service CEVUP UNITEA

**2.6. Porte coulissante à galandage**

L'entrepreneur aura à sa charge la fourniture et la pose de portes coulissantes à galandage répondant aux caractéristiques suivantes :

- Bloc-portes :
  - Porte pleine prépeinte.
  - Poignées cuvettes.
  - Serrure à mentonnet avec condamnation à clé et rosace de finition de chaque côté.
  - Butées de fin de course.
- Contre châssis :
  - Pose à la charge du lot « Cloisons - Doublages - Plafonds ».
  - Contre châssis intérieur en aluminium-zinc.
  - Caisson métallique recevant la porte coulissante adapté à l'épaisseur de la cloison.
  - Plaque de protection.
  - Montant vertical en bois servant de poteau de terminaison.
  - Rail et écarteurs correspondant à l'épaisseur de la porte.
  - Renforts horizontaux pour la pose des parements de plâtre.
  - Butée d'arrêt réglable.
  - L'habillage du caisson en plaque de plâtre est à la charge du lot « Cloisons – Doublages – Plafonds ».
- Dimensions : suivant plans.

**Localisation :**

- ✓ Suivant plans projet
- ✓ Portes à galandage séparant les bureaux contrôleurs de gestion 1 et 2, et 2 et 3 dans le service DAF - Qté = 2

**2.7. Modification de quincaillerie**

L'entrepreneur devra les modifications de quincaillerie suivantes :

- Ajout d'un digicode mécanique :
  - Dépose du béquillage et de la serrurerie existante.
  - Intégration d'une nouvelle serrure et d'une béquille à digicode mécanique.
  - Code mécanique à 10 chiffres.
  - Rebouchage des anciens percements à la pâte à bois.
  - Pose d'une béquille sur rosace de l'autre côté.
- Dépose de digicodes mécaniques :
  - Dépose du béquillage à digicode mécanique et de la serrurerie existante.
  - Pose d'une serrure à mortaiser monopoint, pêne dormant et ½ tour, cylindre à profil européen sur organigramme.
  - Pose de béquille double polyamide avec noyau acier sur rosace.
  - Rebouchage des anciens percements à la pâte à bois.

- Dépose de fermes portes :
  - Dépose du ferme porte à bras à coulisse existant.
  - Rebouchage des anciens percements à la pâte à bois.

**Localisation :**

- ✓ Suivant plans de démolition et plans projet
- ✓ Dépose de digicodes mécaniques sur la porte des sanitaires, sur la porte du local linge propre et sur la porte de l'office, dans le service CEVUP UNITEA
- ✓ Dépose de fermes portes sur la porte du local linge propre et sur la porte du local rangt fauteuil roulant, dans le service CEVUP UNITEA
- ✓ Ajout d'un digicode mécanique sur la porte du WC perso dans le service CEVUP UNITEA

**2.8. Stores occultants**

L'entrepreneur devra en complément des stores existants conservés, la fourniture et la pose de stores répondant aux caractéristiques suivantes :

- Toile M1, couleur au choix du maître d'œuvre.
- Enroulement autour d'un tube, manœuvre manuelle par treuil et manivelle.
- Pose en applique sur le mur au-dessus des fenêtres, ou sur ouvrants suivant localisation et dimensions des menuiseries.
- Entretoises de compensation d'épaisseur des menuiseries extérieures.
- Traitement contre les salissures et l'encrassement pour faciliter l'entretien.
- Dimensions : suivant dimensions des menuiseries.

**Localisation :**

- ✓ Complément de 19 stores dans le service CEVUP UNITEA
- ✓ Complément de 28 stores dans le service DAF

**2.9. Kitchenette**

L'Entrepreneur aura à sa charge la fourniture et la pose d'une kitchenette répondant aux caractéristiques suivantes :

- Composition et dimensions suivant plans :
  - Plan de travail filant, bord arrondi ou droit au choix du maître d'œuvre et du maître d'ouvrage.
  - Meubles bas :
    - Meuble bas 2 portes sous évier de 120 cm, 1 réservation pour évier :
      - 2 porte montée sur charnières invisibles avec amortisseurs intégrés.
      - 1 étagère en stratifié blanc.
    - Meuble bas 60 cm avec réservation pour réfrigérateur encastré sous plan de travail :
      - Niche pour intégration d'un réfrigérateur.
    - Meubles bas 1 porte 60 cm :
      - 1 porte montée sur charnières invisibles avec amortisseurs intégrés.
      - 1 tiroir coulissant avec amortisseur.
  - Meubles hauts :
    - Meubles hauts de 35 cm de hauteur filants sur la largeur de la cuisine par module de 60 cm de largeur :
      - 1 porte pivotante avec ouverture horizontale montée sur charnières invisibles avec amortisseurs intégrés.
      - 1 étagère en stratifié blanc.
- Caractéristiques :
  - Plan de travail en panneaux hydrofuge de 28 mm d'épaisseur recouvert de stratifié post-formé. Finition des chants coordonnés aux décors.  
Motif du décor au choix du maître d'œuvre et du maître d'ouvrage dans la gamme du fabricant.
  - Caisson rangements bas :

- Structure du meuble en panneaux hydrofuge recouvert de stratifiés blanc ou avec le décor des façades pour les faces visibles des meubles.
- Fond.
- Plancher bas à 10 cm du sol fini.
- Finition en mélaminé avec chants coordonnés pour l'ensemble des façades. Coloris au choix du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre dans la gamme du fabricant.
- Joue d'habillage du même décor que les façades pour finir au droit de l'emplacement du réfrigérateur.
- Poignées inox au choix du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre dans la gamme du fabricant.
- Equipements & raccordements :
  - Evier : à la charge du lot charge du lot chauffage-ventilation-plomberie
  - Raccordement : à la charge du lot charge du lot chauffage-ventilation-plomberie
- Toutes sujétions de parfaites finitions par joints acryliques.

**Localisation :**

- ✓ Suivant plans projet
- ✓ Kitchenette dans la salle de pause du service DAF

**2.10. Adaptation de mobilier existant**

L'Entrepreneur aura à sa charge l'adaptation du meuble existant conservé dans l'office (futur poste de soins) situé dans le service CEVUP UNITEA, pour intégration d'un évier et remplacement de 2 portes de placard par des tiroirs :

- Découpe soignée du plan de travail pour intégration d'un évier fournis et posé par le lot « Chauffage - Ventilation - Plomberie », finitions joints silicone.
- Dépose de deux portes battantes sous plan de travail, dépose des étagères le cas échéant et mise en place de 2 ou 3 tiroirs coulissants avec amortisseurs (à définir avec le maître d'ouvrage).
- Finitions, coloris et type de poignées dito existant.
- Toutes sujétions de parfaites finitions par joints acryliques.

**NOTA :** Le raccordement des alimentations et évacuations est à la charge du lot « Chauffage - ventilation - Plomberie ».



Intégration d'un évier dans le plan de travail

Remplacement des portes par des tiroirs

**Localisation :**

- ✓ Mobilier type MEDIMAT existant dans le futur poste de soins du service CEVUP UNITEA

### **3. RECEPTION DES INSTALLATIONS**

La réception d'une installation est une remise officielle de l'installation entre les mains de l'utilisateur, après que l'installateur ait effectué une vérification de conformité.

La vérification de conformité a pour but de s'assurer que l'installation remplit effectivement les fonctions pour lesquelles elle est prévue, dans le respect des prescriptions de la présente règle.

La vérification de conformité a lieu à la mise à disposition.

#### ***Constitution du dossier technique***

Ce dossier sera remis en 2 exemplaires le jour de la réception des ouvrages. Celui-ci doit comprendre l'ensemble des pièces nécessaires à la compréhension claire du projet. Au préalable un exemplaire sera remis à la Maîtrise d'œuvre pour avis et avant toute diffusion. Il sera remis également un exemplaire sous format informatique sur CD ROM (ou clé USB) comprenant l'ensemble des documentations, PV et note de calcul sous format PDF et les plans à la fois sous format PDF et DWG

Le dossier de récolement comprenant les éléments suivants :

- Les plans de récolement conforme aux exécutions
- Les procès-verbaux des matériaux avec leurs localisations
- Les notes de calcul et résultats d'essais
- Les notices techniques et descriptives et d'entretien des matériaux,
- Les consignes d'exploitation et de maintenance : établissement des DIUO
- Les résultats de la vérification de conformité.

\*\*\*\*\*